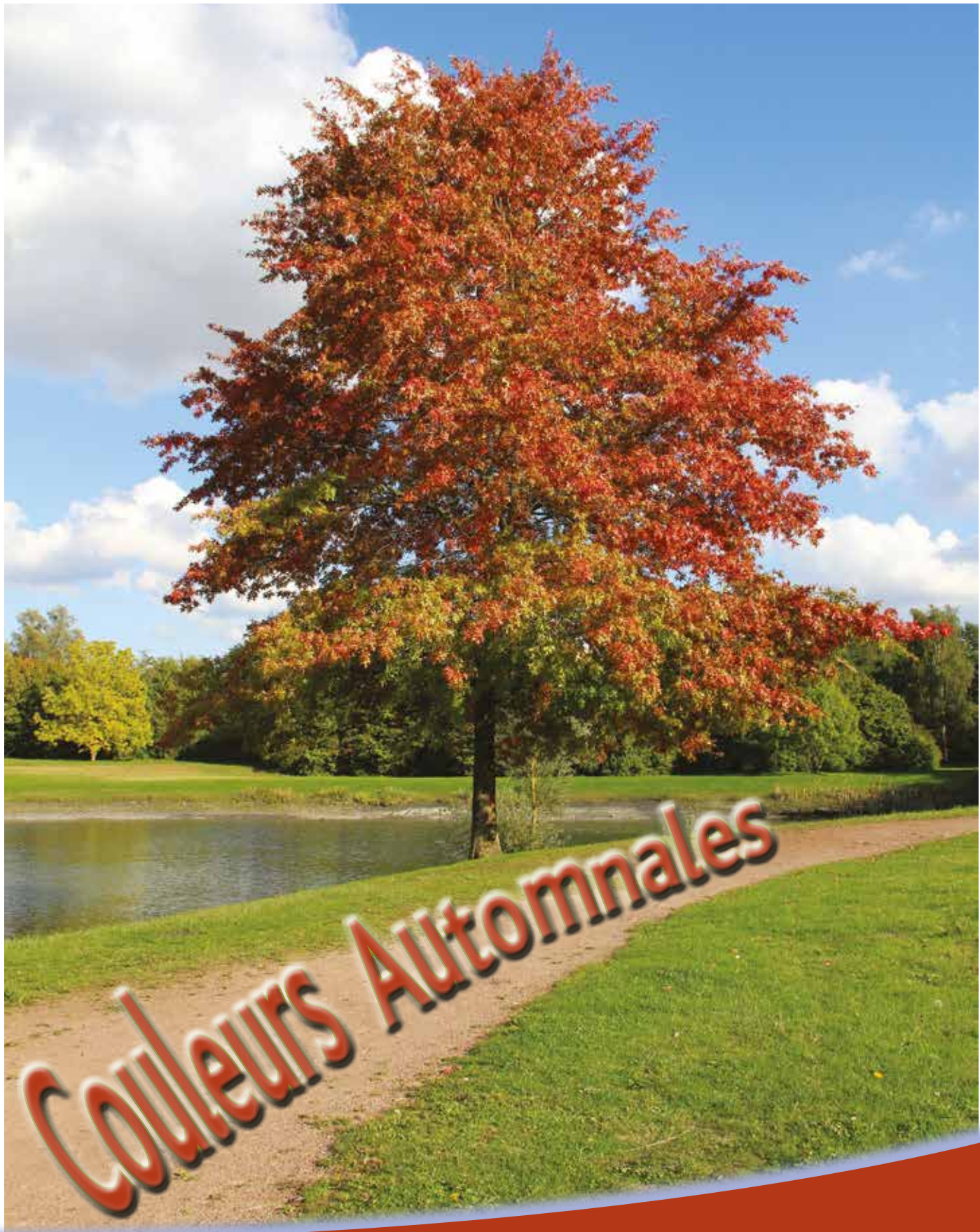


Meurchin

notre ville

Bulletin municipal octobre 2017 - N° 448



Rentrée pluvieuse ! Rentrée prometteuse !



Ce lundi 4 septembre, la place est redevenue le centre névralgique de la commune.

A l'école maternelle Les Tamaris, 170 écoliers retrouvent leur classe avec quelques pleurs pour les nouveaux. A l'école primaire Les Platanes, ce sont 279 élèves qui découvrent leur école encore embellie cet été.

Bonne année scolaire !



Internet : accessibilité au très haut débit à Meurchin.



Le mercredi 13 septembre, se tenait en mairie une importante réunion pour notre commune et celle d'Estevelles où les responsables de l'opérateur historique Orange chargé du déploiement de la Fibre Optique permettant l'accès au très haut débit, ont exposé les résultats de leurs études afin de choisir les emplacements des armoires de raccordement pour les futurs utilisateurs. Meurchin sera équipé de 6 armoires, chacune permettant jusqu'à 576 branchements.

Parmi les communes de la CALL, concernant le déploiement de la Fibre Optique, Meurchin fait partie de la phase 5. Il restera ensuite encore 14 communes à équiper.

Les emplacements des armoires (de la taille de celles des branchements téléphoniques) sont choisis pour avoir un minimum de travaux de génie civil et bien s'intégrer dans l'environnement.

Les travaux de déploiement de la Fibre sont donc programmés pour 2018 avec la pose des armoires à partir du 2^{ème} trimestre puis celle des points de branchement.

L'accessibilité au très haut débit sera effective pour fin 2018 où vous aurez à choisir votre opérateur commercial qui n'est pas forcément orange.

par Daniel TOP, Maire



L'immense majorité des Maires partage le souci de réduire le déficit de l'Etat.

Les communes qui n'ont d'autre choix que d'équilibrer leur budget, ont d'ailleurs montré qu'elles savaient maîtriser leurs dépenses de fonctionnement, mais aujourd'hui, poursuivre sous d'autres formes ou d'appellations, la baisse des ressources et dotations communales, le recul des contrats aidés ... etc, c'est prendre le risque de freiner davantage encore des investissements publics pourtant générateurs d'activité économique, de quoi en tous cas aggraver le chômage.

Jusqu'à aujourd'hui, la gestion rigoureuse de notre commune nous permet encore cette année de réaliser plus de 115.000 € d'économie pour accélérer les travaux urgents.

Avec la suppression des contrats aidés, nous en avons une dizaine à Meurchin, ceux sont les services rendus par les communes à la population (écoles, cantine, ATSEM, cadre de vie, structures culturelles, médiathèques, service propreté...) qui seront impactés. Les conséquences sont dramatiques avant tout pour les bénéficiaires. Certes les emplois aidés sont bien souvent des emplois précaires qui ne permettent pas toujours d'aboutir à des emplois stables. Mais avec 6 millions et demi de personnes privées d'emploi ou à temps partiel, temps partiel qui, avec la refonte du code du travail, risque d'augmenter fortement, il n'y aura bientôt plus d'emploi stable pour personne.

Les emplois aidés ont permis un début de réinsertion de populations éloignées du travail, ils ont parfois remis le pied à l'étrier des gens qui avaient besoin de ce coup de pouce pour rebondir.

La brutalité d'une telle décision prise sans aucune concertation en plein été montre qu'ils n'ont même pas mesuré les conséquences d'une telle mesure.

Nous connaissons déjà tous des difficultés dues à la baisse des dotations de l'Etat.

La suppression d'une bonne partie du financement de ces emplois ne nous permet pas de les remplacer totalement, sans mettre en péril nos propres finances.

Je tiens, ici, à féliciter tout le personnel de la commune et leurs responsables pour s'être déplacés à la préfecture d'Arras et manifesté massivement pour soutenir leurs collègues en contrats aidés.

Meurchin Notre Ville N° 448 - octobre 2017

Mensuel d'information

Rédaction et administration :

Mairie de Meurchin - Place Jean Jaurès - 62410 Meurchin - ☎ 03.21.74.08.13

Fondateur : Augustin LESCOUF

Directeur de Publication : Daniel TOP, Maire

Rédacteur en Chef : Daniel TOP

Rédaction et photos : Sylvie DUPUIS et Gérard HOLLOSI

Impression :

Imprimerie L'Artésienne - ZI de l'Alouette - rue F. Jacob - 62800 Liévin - ☎ 03.21.72.78.90



Le saviez-vous ?

Des baobabs citernes pour lutter contre la sécheresse.

A Madagascar, c'est une région très aride.

Absence d'eau souterraine et de rivières, pluies insuffisantes, si bien que les populations résidentes ont dû s'adapter pour y vivre.

Certaines personnes initiées, les « creuseurs » interviennent alors pour creuser des baobabs et en faire des citernes jusqu'à 9 m³ de capacité. Les baobabs blessés ayant la surprenante particularité de fabriquer une nouvelle écorce à l'intérieur du tronc en quelques mois qui garantit l'étanchéité de la citerne et l'arbre ne pourrit pas. Reste aux habitants d'y stocker l'eau de pluie collectée dans les flaques (environ seulement 300 mm par an) ce qui leur assure une réserve pour les mois de sécheresse d'avril à novembre. L'eau indispensable à la vie, de plus en plus mal répartie sur notre planète en fonction des dérèglements climatiques croissants, mérite toute notre attention.



Colis des Aînés de 70 ans ou plus :

Inscriptions au C.C.A.S. avant le 15 octobre 2017.

Prévoir une carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Dictons du mois

Si octobre s'emplit de vent, du froid tu pâtiras longtemps.



Quand octobre prend sa fin,
dans la cuve est le raisin.



Le conseil du Jardinier

Après les dernières récoltes, ne laissez pas le sol nu pour passer l'hiver, cela dégraderait sa fertilité pour la prochaine saison. Couvrez-le de matières organiques : tontes, feuilles mortes, compost, paille... voire même de carton non encré en prenant soin de retirer les adhésifs.

SPORT : l'Espoir est prêt pour la nouvelle saison.

Le vendredi 22 septembre, se tenait en la salle de la Chocolaterie une agréable réunion où le club de tennis de table mettait à l'honneur 3 de ses membres.

- Diplôme d'honneur pour Monsieur Pascal Biron capitaine de l'équipe 3, qui passe de la départementale 2 à la D1.
- Une nomination comme arbitre de club pour Monsieur Clément Maléwicz en formation maintenant pour accéder au niveau régional.
- Et la nomination comme juge arbitre de Monsieur Daniel Chocraux pouvant dorénavant arbitrer jusqu'au 4^{ème} niveau du championnat national.

Rappelons que l'absence d'un juge arbitre dans un club entraîne une amende annuelle de 550 euros.

Nous souhaitons une excellente saison à notre club de tennis de table.



Concert de chants et cornemuses



Qu'il était bon ce vendredi 22 septembre au soir d'être en l'église de Meurchin pour écouter la musique originale et rafraîchissante des Cornemuses d'Arras et les chants de la chorale les Epichoristes de Fouquières-lès-Lens !

Des morceaux instrumentaux, des chants, alternés avec l'ensemble : chorale et cornemuses, sublimant un répertoire très bien choisi, ont conquis l'auditoire. Les applaudissements nourris qui clôturèrent cette belle soirée, exprimaient bien l'enthousiasme du public déjà impatient de découvrir le prochain spectacle que nous proposera l'association des médaillés du travail de Meurchin, emmenée par sa sympathique présidente.



INFO CONSOMMATION : « non à la malbouffe »

Après le scandale des œufs contaminés au produit antipoux : « le Fipronil » pourtant interdit dans les élevages, se profile une affaire de tout autre ampleur : celle de l'emploi d'additifs nitrés (nitrates ou nitrites E249 ou E250) dans les charcuteries, conservateurs susceptibles de donner naissance à des agents cancérogènes. D'ailleurs les charcutiers industriels commencent à commercialiser des produits sans nitrite. Oui, dans le cochon tout est bon, mais pas dans n'importe quelles conditions !



Les Propos de l'opposition



La politique arbitraire de la municipalité a encore frappé !

Depuis 2 ans, la gestion et l'organisation matérielle des locaux mis à disposition des associations par la Mairie ont fortement déstabilisé bon nombre d'associations.

L'absence de dialogue et la persévérance des actions entreprises par la municipalité, sans concertations avec les acteurs de la vie associative a mis en péril l'équilibre de plusieurs Sociétés Locales qui par leurs activités répondaient à l'attente de nombreux Meurchinois.

Une fois encore la municipalité actuelle a fait le choix en pleine connaissance de cause de réduire de moitié la caserne des sapeurs pompiers.

N'y trouvant plus l'espace nécessaire à son activité, l'école des Jeunes Sapeurs Pompiers a fait le choix contraint et forcé de délocaliser le centre de formation à Pont-à-Vendin.

Nous voilà privés de nos jeunes Sapeurs Pompiers.

Merci à Monsieur Bernard Ogier, Maire de Pont-à-Vendin de les avoir accueillis.

Bonne continuation Mr le Maire !!

Pour rappel : L'école de JSP de Meurchin est un centre de forma ... vous pouvez lire la suite sur le site internet : <http://leselusdelopposition.monsite-orange.fr/>

Nous restons à votre disposition pour tout problème rencontré dans la commune.

Contact : groupepedelargeunion@orange.fr

Nous vous recevrons sans rendez-vous en Mairie : le 11 octobre de 14h30 à 15h30.

Animaux domestiques et respect du domaine public



En France, près d'un foyer sur deux possède au moins un animal de compagnie.

Nous possédons 63 millions de chiens, chats, oiseaux... Ces compagnons de vie sont des êtres vivants avec toutes les obligations que cela comporte, notamment l'élimination des excréments. Or, force est de constater que nos ruelles, voyettes et trottoirs sont toujours régulièrement garnis de déjections canines et autres détritiques. Comment faire comprendre à ces propriétaires indécents qu'avoir un animal, c'est l'assumer entièrement et respecter le domaine public. Rappelons à ces contrevenants que toute infraction de ce type est passible d'être verbalisée d'une amende de 68 euros.





L'amicale des anciens Sapeurs Pompiers de Meurchin et environs ainsi que la réserve communale de sécurité civile de Meurchin commencent ce mois-ci la distribution de leur calendrier au porte-à-porte. MERCI DE LEUR RESERVER UN ACCUEIL FAVORABLE.

Rappel : vous n'avez plus de mutuelle !

La commune vous propose une solution LA MUTUELLE COMMUNALE Association Mandarine.

Pour tout renseignement **contactez le 03-21-25-64-93**

Rappel : Collecte des déchets verts,

ce mois-ci, les ramassages n'auront lieu que les **mardis 10 et 24 octobre.**

Logement : conseils juridiques au C.C.A.S.

La CALL propose à la ville de Meurchin des permanences juridiques concernant le logement.

Céline Monchecourt, conseillère juridique assure ces permanences pour vous informer sur : la location, l'accession à la propriété, la copropriété, l'urbanisme, les relations de voisinage sur le bâti, la prévention des expulsions, la fiscalité, le calcul et le plan de financement pour l'achat d'un bien immobilier.

Les permanences ont lieu l'après-midi **de 13h30 à 16h30,**

uniquement **sur rendez-vous au 03-21-08-05-18.** Ce mois-ci, **le jeudi 19 octobre.**

agenda

Club Féminin

Bourse aux vêtements d'hiver à la salle des Fêtes :

Dépôt **le lundi 9 octobre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.**

Vente **le mardi 10 octobre de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30.**

Restitution **de 17h à 18h.**

Séances de sophrologie de groupe, salle de la Mairie, ouvertes à toutes et à tous.

Les **lundis 9 et 23 octobre de 18h30 à 19h30**



Donneurs de Sang

Collecte le **lundi 6 novembre,** parking de la Gare **de 14h30 à 18h30**

Les Médaillés du travail

Samedi 4 novembre à 10h30 : Remise des Médailles et Diplômes Promotion de juillet 2017.

Dimanche 5 novembre à 13h : Repas Familial ouvert à tous au prix de 25€ boissons comprises enfants- 12 ans 12€,

Menu : Apéritif et sa coupe de champenoise, Assiette Gourmande comprenant 2 verrines potage (Tomates-Brocolis), Foie gras garni, Mélisse Nordique (Blinis/Saumon-Poisson Blanc), Sorbet Ananas/Rhum, Filet Mignon en croûte accompagné de sa trilogie de Légumes, Assiette de Fromages et Fruits, Fraisier et Café, 1 Bt Vin Blanc pour 6 personnes, 1 Bt Vin Rouge pour 6 personnes.

Réservations les **Mardis 3, 10, et 17 Octobre de 17H à 18H30 Salle de la Mairie.**

A noter

Samedi 18 Novembre 2017 à 14h30 « LOTO SPECIAL ENFANTS »

Dimanche 19 Novembre 2017 à 15h30 THEATRE « Nouveau Spectacle ALAIN FAIT SIN RINQUINQUIN »

L'école de musique :

Créée en 1978, l'école de musique est déjà une institution ancienne à Meurchin ; depuis la rentrée 2016, elle est pourtant en plein essor.

Après avoir longtemps eu lieu dans la Cité Sainte-Cécile et jusqu'il y a peu au sein de l'école primaire, les cours sont aujourd'hui dispensés au premier étage de l'Artchipel, Médiathèque pluridisciplinaire de Meurchin.

Ce changement de lieu s'est assorti d'un changement d'échelle pour l'école de musique, puisque ses effectifs ont plus que doublé. Pour l'année scolaire 2014-2015, alors que les cours prenaient encore place dans les locaux de l'école primaire, elle ne comptait qu'une trentaine d'élève pour cinq enseignants. Elle en dénombre aujourd'hui quatre-vingt avec deux professeurs supplémentaires.

De multiples instruments y sont enseignés : saxophone, trombone, trompette, euphonium, clarinette, flûte traversière, piano, guitare et percussions dont la batterie. La formation musicale, ou solfège, est également au programme. Depuis septembre 2015, des cours d'éveil musical sont ouverts aux enfants de 4 à 6 ans, pour apprendre en s'amusant autour du chant, du rythme et des sons.



Comme habituellement, l'audition des élèves de l'école de musique, qui aura lieu le dimanche 24 juin 2018 à 15 heures, viendra clôturer l'année scolaire. Chaque élève aura l'occasion d'interpréter devant ses proches un morceau qu'il aura répété avec son professeur, symbolisant l'aboutissement de plusieurs mois de travail.





Le devenir de ces jeunes musiciens est sans doute de trouver une place au sein de l'harmonie associative, et l'intégrer l'objectif pour plusieurs d'entre eux. Cette harmonie, présente lors des événements nationaux comme récemment à l'occasion des commémorations du 1^{er} mai, compte déjà une trentaine de musiciens et se réunit tous les jeudis soirs. Ses liens avec l'école de musique sont forts, et la saison 2017-2018 devrait d'ailleurs être celle de l'ouverture d'un orchestre des jeunes de l'école de musique. Dirigée par l'un de leurs professeurs, elle sera l'occasion de leur donner une première expérience des répétitions d'orchestre.

ECOLE : de la craie au T.B.I.

Mais que cache le sigle T.B.I ? Tableau **B**lanc **I**nteractif.

Il y a d'abord le tableau blanc connecté avec un vidéo projecteur et un ordinateur sur lequel on écrit avec un stylet spécial. Cet ensemble a révolutionné la pratique de classe des enseignants. Les logiciels installés permettent une multitude de possibilités en toute matière, adaptées à tous les niveaux. Dans l'apprentissage de l'écriture, de la lecture, du français, des maths...

Ils permettent une réactivité immédiate, la création d'exercices complémentaires...

Dans les matières d'éveil (histoire, géographie, sciences...) la mise à disposition de documents et animations facilite la préparation de classe et permet un enseignement riche, motivant pour les élèves.

Le tableau vert d'antan devenu magnétique est toujours là, permettant une utilisation pratique des étiquettes-mots en lecture. Il a maintenant un rôle moindre par rapport au T.B.I. et l'utilisation de la craie est devenue une pratique secondaire mais toujours appréciée. Les enseignants ayant connu l'époque « reine » de la craie avant l'apparition du T.B.I. ne regrette pas cette période.

L'équipement des classes en T.B.I., commencé sous la précédente mandature, est maintenant terminé.

Il est à noter l'implication, la participation importante de l'Association des Parents d'Elèves dans l'achat coûteux de ce matériel. Avec également un site informatique composé de 15 postes en réseau, notre école primaire s'est parfaitement adaptée à la révolution numérique de ce nouveau siècle, tout au bénéfice de notre jeunesse.



Ecole :



Mardi 26 septembre, retour des élèves des cours préparatoires à l'école les Tamaris pour la distribution du premier dictionnaire dans la scolarité de ces nouveaux apprentis lecteurs. Nous souhaitons par cette action, montrer à ces enfants l'importance de l'apprentissage de la lecture dans leur cursus scolaire et leur future vie d'adulte.



Sport : mercredi 27 septembre, journée du sport à l'école !

Dans le cadre de cette manifestation, au stade Lacroix-Bourgeois, les CM₂ de l'école « Les Platanes » participaient à une matinée de foot composée de divers ateliers, terminée par un tournoi entre les différentes équipes. Un temps propice pour la pratique du sport, un excellent état d'esprit ont contribué à la pleine réussite de cette matinée sportive.





Réserve communale de sécurité

Suite à sa réussite et son bon fonctionnement Monsieur le Maire souhaiterait augmenter son effectif.

- Homme / Femme,
- Etre âgé de plus de 18 ans,
- Avoir du temps libre,
- Etre motivé.

Toutes personnes intéressées sont priées de s'adresser en mairie afin de remplir une fiche de renseignements, elles seront convoquées pour un entretien par le chef de groupe.

Attention places limitées.

ARTCHIPEL



Samedi 7 octobre à 16h Spectacle « BISBILLE » à partir de 3 ans, entrée libre – Réservation obligatoire (nombre de places limité).

Mercredi 11 octobre à partir de 14h « JEUX VIDEO SUR TABLETTE ET SUR CONSOLE » en partenariat avec le Service Municipal Jeunesse entrée libre – Réservation obligatoire (nombre de places limité).



Samedi 14 octobre à 16h Spectacle « J'AI UN ARBRE DANS MON COEUR » à partir de 5 ans, entrée libre – Réservation obligatoire (nombre de places limité).

Mercredi 18 octobre à 16h30 L'heure du conte Lecture à voix haute d'albums jeunesse, pour les enfants à partir de 3 ans au programme : « La FAMILLE ... QUELLE HISTOIRE ! » entrée libre – Réservation obligatoire (nombre de places limité).

Colis des Aînés de 70 ans ou plus :

Inscriptions au C.C.A.S. avant le 15 octobre 2017. Prévoir une carte d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

DPA Pièce Auto

Votre magasin DPA dispose d'un service Carte Grise depuis le 1^{er} septembre 2017. Plus besoin d'aller en préfecture, nous nous occupons de tout. Nous sommes habilités à effectuer les Cartes Grises à partir de 25€ la prestation. Les plaques d'immatriculation en tôle ou plexi sont sur commande. N'hésitez pas à les contacter au **03-62-60-35-95** pour plus de d'informations.



« LynLou Beauté »
Vente de parfum et cosmetics

1 cité du calvaire residence Auguste Lescouf
62410 Meurchin
06 10 24 41 41
Birlouez.laetitia@gmail.com
Facebook : lynlou beauté

Birlouez laetitia

Radars pédagogiques

Les radars pédagogiques vont être retirés pour révision.

OUVERTURE LE 5 OCTOBRE 2016

RM BRICO

Le Conseil en Plus!

Clés Minute

STANLEY
legrand
STAR BLOCK
KREATOR
IRWIN

du Lundi au Vendredi
14h00 à 19h00
Samedi
9h00 à 12h00
14h00 à 18h30
Dimanche
10h00 à 12h00

49 rue Romain Rolland - 62 WINGLES
rmbrico62@gmail.com
06 72 43 60 21